Rappel de consignes pour la saison 2023/2024

Le succès des concours qualificatifs ne faiblit pas, vous êtes nombreux à y participer, je suis très content de cette engouement.

Pour que la prochaine saison se déroule dans les meilleures conditions, je tiens à rappeler quelques obligations ou contraintes pour les équipes et joueurs engagés.

Nous avons mis sur le site du CBD07 dans la rubrique « Documents à télécharger », le calendrier, les règlements M3 et M4 et les fiches pour gérer vos inscriptions.

Je vous invite à relire attentivement les documents cela peut vous éviter des surprises.

Les équipes engagées doivent participer à la totalité des journées proposées par le CBD07.

Les inscriptions seront ouvertes le 21/08/2023 à 20 heures.

Un forfait non justifié par un motif impérieux expose les joueurs de l’équipe à une sanction individuelle ou collective.

Le CBD07 décidera de cette sanction au cas par cas, les frais d’inscription ne seront pas restitués et seront versés aux organisateurs lésés.

En M3, les déclarations d’équipe ont été faites auprès de la FFSB pour le 31/07/2023, les joueurs listés dans ces équipes ne peuvent plus mutés et ne pourront pas jouer dans une autre équipe en tant que joker.

Attention ! Cette saison les équipes ne peuvent pas utiliser plus de deux jokers par journée aussi pour les équipes déclarées à trois joueurs, elles ne pourront jouer qu’à 4 joueurs s’il y a une absence d’un joueur déclaré.

Les résultats obtenus dans des conditions non règlementaires seront soumis à la validation du CBD07.

En M4, Il n’y a pas de déclaration d’équipe auprès de la FFSB, la fiche d’inscription de la 1ère journée vaut déclaration d’équipe (4 joueurs minimum), les joueurs listés sur cette fiche ne pourront pas jouer dans une autre équipe en tant que joker.

Attention ! Cette saison les équipes ne peuvent pas utiliser plus de deux jokers par journée.